

L'INDEPENDANT

JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

ABONNEMENTS

Bergues (ville).....	18 francs 10 francs
Dordogne et Départements limitrophes.....	17 — 12 —
Autres départements.....	10 — 12 —

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAU :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	5 00
commerciales.....	—	3 —
Politiques annonces classées.....	—	3 —
Chroniques locales.....	—	3 —

L'INDEPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département.
Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Une Page d'Histoire

SI L'ON AVAIT ÉCOUTÉ GEORGES BONNET LA PAIX ÉTAIT SAUVÉE



Il y a un an, la France entra en guerre contre l'Allemagne.

A l'occasion de cet événement douloureux, tous les journaux français ont rendu hommage à l'effort désespéré accompli pour sauver la Paix par notre éminent ami M. Georges Bonnet, ministre des Affaires Étrangères de France.

En 1938, à la suite de l'action personnelle du député de la Dordogne, la paix avait été sauvée à Munich.

Nos lecteurs connaissent la part considérable prise par Georges Bonnet à la préparation des conférences de Berchtesgaden et de Godesberg.

Au mois d'août 1939, nouvelle tension diplomatique. Qui l'emportera de la paix ou de la guerre ?

Dans toute l'Europe, les armées se préparent.

Pour celui qui est à la tête de notre diplomatie, il n'y a pas une minute de repos. Jour et nuit, le député de la Dordogne, avec sang-froid, avec une clairvoyance toujours en éveil, travaille à éviter au monde ce cataclysme.

Au cours d'un voyage à Paris, nous avons été le témoin de cette action.

Cette tâche écrasante, notre ami l'a assumée sans faiblir, tranquillement, fermement.

Au milieu de la tempête, M. Georges Bonnet a lutté désespérément pour la paix.

Bergeracois, rappelez-vous la campagne de calomnie menée alors contre Georges Bonnet.

Depuis l'extrême-gauche jusqu'aux démocrates populaires, c'est à qui ferait assaut de violence contre lui.

Ces attaques portaient contre « Munich » et les « Munichois » ; elles portaient contre l'accord franco-allemand du 6 septembre et la visite de M. von Ribbentrop à Paris, elles portaient contre la reconnaissance du gouvernement Franco, l'envoi à Madrid du maréchal Pétain, elles portaient contre la nomination d'un ambassadeur en Italie, le voyage de M. Baudoin à Rome, etc...

Il faut parcourir la collection de l'Humanité, du Populaire, de l'Aube, sans oublier La Lumière, pour être fixé.

Même après l'entrée en guerre de notre pays, lorsque la Pologne fut écrasée, M. Georges Bonnet, voulant éviter à la France la catastrophe qu'il sentait venir depuis longtemps, manœuvra pour faire la paix.

Ses ennemis, les bellicistes, eurent raison de lui pour le plus grand malheur de notre pays.

A l'Indépendant, nous ne pouvions laisser passer ce douloureux anniversaire sans exprimer à notre ami la gratitude de nos populations pour le ministre qui se dépensa sans compter pour sauver la paix et éviter à son pays la catastrophe, et au monde la désolation et les ruines.

Robert TAILLANDIER.

Contre un vent de folie...

Tous ses actes ont été taxés de faiblesse. On a parlé de la « démission de la France ». Peu à peu, on a réussi à convaincre une grande partie de l'opinion qu'il suffisait de dire énergiquement « non » pour que tout s'arrange sans concessions et sans guerre.

Des intellectuels comprenant des noms particulièrement en vue de professeurs au Collège de France, à la Faculté des lettres, à la Faculté des sciences, des membres de l'Institut ont même envoyé quelque temps plus tôt, au président de la République une lettre publique mettant en accusation M. Georges Bonnet.

La campagne de la presse non seulement en France, mais en Angleterre et en Amérique, a atteint son paroxysme. On reproche à l'Allemagne d'être égoïste. Elle cédera.

...Un homme résiste

Mais M. Georges Bonnet résiste au vent de folie qui emporte tant de gens. Il ne cesse de répéter : « Ou l'on causera, ou l'on sera la guerre ». Et il conclut : « Ce fait caser ».

En effet, depuis dix jours, le ministre des affaires étrangères multiplie avec une énergie passionnée les démarches pour trouver une proétape pour éviter le conflit.

Une chance de paix

On envisage tout d'abord une conversation directe entre la Pologne et l'Allemagne. Et voici que le 29 août, le chancelier Hitler recevant M. Novilla Henderson répond : « Bien que j'aie accepté sur les résultats, j'ACCÉPTE ; mais à la condition qu'un plénipotentiaire polonais vienne à Berlin, demain 30 août ».

M. Georges Bonnet se « employa » aussitôt pour que la conversation s'engage. Il approuva la nouvelle à 23 heures. Il télégraphia à M. Léon Noël à Varsovie deux heures plus tard, à une heure du matin. « Pour la première fois, le chancelier accepte une conversation directe à laquelle il s'était refusé jusqu'alors. C'est un point qui me semble devoir attirer l'attention ».

À la même heure, il télégraphia à Berlin et à Varsovie pour demander que les troupes allemandes et polonaises reculent le plus tôt qu'il leur sera possible. Le lendemain matin 30 août, M. Léon Noël fait observer l'importance des de M. Hitler « Allait bien en dit », écrit-il, de sa dernière note du 21 août, le chancelier Hitler se rendait à bord du croiseur Dantzig, le Corridor, qui est une

terre ethniquement polonaise, ainsi que Gdynia, création polonaise. De plus, il ouvre la porte à des exigences indéterminées, en réclamant un accord économique et à la suppression de toute possibilité d'incrimination, le exemple de « La réserve qu'il formule pour l'établissement d'une garantie internationale, ajoute M. Noël, rappelle celle à laquelle l'automne dernier il avait subordonné la garantie de la nouvelle frontière de l'Etat tchécoslovaque. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'un acte de rétorsion. Il est impossible de rester de supposer que de telles conditions, qui seraient le point de départ de sa vassalisation, soient acceptées par la Pologne ».

M. Goulouère, tout en estimant « que la Pologne doit accepter un débat tout au moins la prise de contact », juge que « la réponse de M. Hitler est brutale et qu'elle ressemble davantage à un Diktat imposé à un pays vaincu qu'à une acceptation de négocier avec un Etat souverain ».

Nouveaux efforts

Pourtant, notre ministre des affaires étrangères ne désespère pas. Il veut aboutir. Rien ne doit être réglé. Dès le début de l'après-midi, il insiste donc à Londres pour une démarche commune auprès du gouvernement polonais. Il obtient l'accord de Londres en fin d'après-midi. Il demande aussitôt à M. Léon Noël d'obtenir de M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, une réponse favorable et rapide à la proposition de conversation directe germano-polonaise.

Notre ambassadeur à Varsovie rempli aussitôt ses missions, au début de la nuit du 30 août.

Le jeudi 31 août, au matin, rien de nouveau. Le réponse du gouvernement polonais n'est toujours pas parvenue à Berlin. Cette matinée du 31 août va être l'une des plus émouvantes de l'année-guerre.

À 10 heures 20, dans le bureau de M. Georges Bonnet, le téléphone sonne. C'est M. Goulouère, de Berlin.

Le téléphone marche

Il faut connaître « qu'on serait très étonné à Berlin de n'avoir reçu de sa propre réponse de la Pologne et qu'il serait à craindre que le gouvernement de Reich eût l'intention de donner aux troupes l'ordre d'attaquer et qu'il n'y ait pas parvenu à la fin de la matinée. Il faut que M. Lipki, ambassadeur de Pologne à Berlin, soit envoyé comme plénipotentiaire ayant pouvoir de traiter ».

Le ministre ne s'embarasse pas de rédaction de télégrammes. Il comprend l'urgence. Il demande au téléphone à M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne à Berlin, de lui faire une nouvelle démarche auprès de M. Beck en vue d'obtenir du gouvernement polonais une réponse favorable aux conversations directes. Il signale l'extrême urgence de la situation et conclut que « l'Allemagne ».

À 11 h. 45, M. Georges Bonnet obtient Varsovie. Il résume à son ambassadeur les conditions de la conversation, la communication et les conseils de M. Goulouère. « Il demande à M. Noël de faire une nouvelle démarche auprès de M. Beck en vue d'obtenir du gouvernement polonais une réponse favorable aux conversations directes. Il signale l'extrême urgence de la situation et conclut que « l'Allemagne ».

M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, contrairement aux assurances données à M. Léon Noël, n'envoie pas les instructions nécessaires à M. Lipki, ambassadeur de Pologne à Berlin. Celui-ci est resté jusqu'à 18 heures à la disposition de M. Beck, mais il n'a pas pu aller pour traiter. Il vient voir M. von Ribbentrop comme ambassadeur et non comme plénipotentiaire.

Dès lors, M. von Ribbentrop se refuse à toute conversation. Les délégués ont exprimé à Hitler leur remarque sur le lendemain « qu'il a attendu les deux jours en vain sans que les Polonais envoient des plénipotentiaires ».

Et la guerre entre en jeu

Dans la soirée du 31 août, M. von Ribbentrop annonce publiquement les

La marche des Evénements au jour le jour

La fin de la semaine précédente a été marquée par d'importants événements. Tout d'abord, le chancelier Hitler a prononcé un important discours au cours duquel il a affirmé que l'Allemagne interviendrait contre l'Angleterre jusqu'à la victoire finale.

Ensuite, nous notons l'abdication du roi Carol de Roumanie en faveur de son fils Michel.

Le général Antonesco devient le chef de la Roumanie. Il résorera les lieux de son pays avec l'axe.

En France, le maréchal Pétain constitue un nouveau gouvernement. M. Pierre Laval reste président du Conseil. Les membres du gouvernement qui font partie de ce Conseil, présidé par le maréchal de France, chef de l'Etat français, ont prérogative de ministres. Ce sont : M. Pierre Laval, vice-président du Conseil ; Albert, secrétaire d'Etat à la Justice ; Baudoin, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ; Billot, secrétaire d'Etat à la Production industrielle ; Bouillier, secrétaire d'Etat aux Finances ; Darlan, secrétaire d'Etat à la Marine ; le général d'armes Hauteguer, secrétaire d'Etat à la Guerre ; Peyrouton, secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Ne font plus partie du gouvernement : M. Marquet, ministre de l'Intérieur ; Ybarréguy, ministre de la Famille et de la Jeunesse ; Lemoine, ministre des Colonies ; Mireaux, ministre de l'Instruction publique ; Pétri, ministre des communications ; le général Colson, secrétaire d'Etat à la Guerre ; le général Poljo, secrétaire d'Etat à l'Air.

En outre, le général Weygand, ministre de la Défense nationale, est appelé à d'autres fonctions.

Dimanche 11 septembre, Paul Reynaud et le général Galandier ont été placés en résidence surveillée au château de Chazeron.

Au point de vue de nos colonies, on apprend aussi que le « statu quo » de l'Indochine n'a jamais été mis en question.

Lundi, le général Antonesco a procédé à une épuration radicale et immédiate de la direction ministérielle. Le chancelier Hitler a fait savoir à Bucarest que « l'avenir du peuple roumain sera assuré ».

Le train transportant Carol de Roumanie a été arrêté de balles à la frontière Yougoslave. L'ancien souverain est arrivé sain et sauf en territoire suisse.

En l'absence du général Hottel, l'ambassadeur de la Hotte Darlan assurera les fonctions de ministre de la guerre.

Le 11^e anniversaire de la naissance de Frédéric Mistral a été célébré hier.

Le président de la République finlandaise est mort.

Mardi, M. Henri Hay a visité l'exposition de New York.

La représentation diplomatique en France des pays occupés par le Reich est supprimée.

En Roumanie, le gouvernement a mis l'embargo sur la fortune de l'ex-roi Carol : cent millions de lei.

Mercredi on annonce que la loi américaine prévoit des crédits pour une armée de 2 millions d'hommes. L'aviation aura 18 000 appareils et la marine 200 navires de guerre nouveaux.

Le roi Carol a passé hier en France et a gagné le Portugal.

15 000 enfants anglais sont arrivés au Canada.

4 000 juifs roumains partent pour la Palestine.

L'école de Saurau s'installe à Tarches.

LES HOSTILITES

La bataille d'Angleterre continue avec un acharnement accru. Neuf par heure, des centaines d'avions allemands bombardent Londres. Les bombes tombent de tous côtés. Plus de huit cent mille litres d'explosifs ont été déversés sur la plus grande ville du monde.

Le maréchal Göring dirige personnellement dans le Nord de la France l'exécution de ces raids.

De nombreux incendies se sont déclarés, les voies de communication ont été coupées, la ville est privée de lumière et de gaz.

De son côté, la R.A.F. n'est pas restée inactive. Pendant que les avions de chasse combattent contre les assaillants, les bombardiers effectuent des raids sur de nombreuses villes en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne.

En Angleterre, on compte de nombreux tués et blessés.

Une dépêche de source espagnole annonce 6 000 victimes.

Les journaux américains déclarent « Une horreur presque incroyable ». La lutte se poursuit avec ardeur, aussi violente.

Les ruines s'accumulent. Quel est celui qui tiendra une minute de plus que l'autre ? tel est le secret de la victoire.

Après la bataille

I. — Les Prisonniers de Guerre. Il signale, ici même, que certains communiqués d'origine officielle concernant les prisonniers étaient inexacts et provoquaient des malentendus regrettables.

On a beaucoup parlé, en particulier, de la libération des prisonniers de guerre, et l'on dit qu'il y a déjà eu des échanges de prisonniers et que des centaines de prisonniers ont été relâchés.

Depuis le 1^{er} septembre, la direction du service des prisonniers de guerre (ministère de la Défense nationale) est seule habilitée pour donner des informations sur les prisonniers de guerre. Les familles sont priées de ne tenir pour exacte que les renseignements qui seront diffusés par la presse et la radio sous la forme suivante :

« Communiqué officiel N°... de la direction du Service des prisonniers de guerre ».

Les journaux, principalement les journaux locaux, les postes de radiodiffusion privés, les groupements et comités d'assistance qui désirent faire une communication sur les prisonniers de guerre, doivent, au préalable, obtenir l'accord de la direction du Service des prisonniers de guerre.

Sauf cas particuliers, les familles sont priées de vouloir bien s'abstenir d'écrire aux différents ministères, secrétariats, directions, etc... Des communiqués officiels les tiendront au courant avec exactitude de l'évolution des questions concernant les prisonniers de guerre.

Ces communiqués, diffusés par la presse ou la radio (chaque soir, à 20 heures 23), ont donné ou donneront des renseignements sur les questions suivantes :

1. A qui s'adresser pour avoir des renseignements sur les cas particuliers concernant les prisonniers de guerre.
2. Le cas des prisonniers de guerre internés dans des camps de prisonniers en France (territoire occupé).
3. Les militaires français internés en Suisse.
4. Le rapatriement du personnel sanitaire.
5. Les grands blessés et les grands malades.
6. La correspondance avec les prisonniers de guerre.
7. La libération de certaines catégories de prisonniers de guerre.
8. Les congés de captivité en faveur de certaines catégories de prisonniers de guerre.

Il est à noter que l'on ne peut pas donner de détails que l'on dit fournis, sauf sur un point : le rapatriement du personnel sanitaire.

Ce rapatriement aura lieu en application de la Convention de Genève de 1929. Toutefois, les autorités allemandes, d'accord avec le Gouvernement français, conserveront dans les camps et les hôpitaux le personnel sanitaire français (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers) indispensable pour soigner nos prisonniers.

Il n'est pas possible de prévoir le moment où le travail d'installation sera terminé.

Le 24 août, je posais la question suivante : « Pourquoi chaque fournisseur ne mettrait-il pas de côté, dès l'arrivée du ravitaillement, le chocolat, le sucre, les conserves, le maïs destinés aux familles des évacués — une des membres sont prisonniers de guerre ? »

Cet appel a été entendu, dans la limite du possible, par un certain nombre d'épiciers qui distribuent le chocolat aux personnes pouvant montrer une correspondance d'un prisonnier de guerre.

Merci à nos amis qui souffrent de la faim à des centaines ou des milliers de kilomètres.

Il reste à obtenir une carte d'alimentation générale pour les prisonniers et la création d'un centre où pourraient s'approvisionner leurs familles.

Répondant à l'appel lancé dans la presse locale et régionale, un certain nombre de familles ont signalé à la Permanence, place Drouot, l'adresse de « leur prisonnier ».

Une enquête très utile pourra être faite : Que peut-on envoyer aux prisonniers ? Que désirent-ils recevoir ? Quel est le régime dans les divers camps au point de vue collis, correspondances, etc ?

En outre, les familles peuvent se trouver en grand nombre, sans nouvelles d'un prisonnier.

Les adresses recueillies permettront les recherches près d'un compatriote interné dans le même camp.

Enfin, les familles gênées par l'envoi de colis seront signalées à l'œuvre du Collis aux Prisonniers qui va fonctionner incessamment.

Parents, épouses de prisonniers, n'hésitez pas à écrire ou à vous présenter à la Permanence, place Drouot.

La Légion Française

On sait (Indépendant du 31 août) que toutes les associations d'A. C. sont dissoutes et qu'il est créé la Légion Française qui a pour but de grouper un service du pays tous les A. C.

Dimanche 1^{er} septembre, à la sous-préfecture de Bergerac, au cours d'une réunion présidée par M. Bordenet, sous-préfet, et à laquelle assistaient les représentants des A. C. M. Mouillier (F. O. P.), Darbois (U. P.), Pissard-Tamarelle (U. N. C.) et Gérard (A. F. V. C. : Union Française), M. Jacques Pérard, délégué par le Secrétaire général des A. C. au Ministère, est venu exposer les buts, les lignes et les buts de la Légion Française.

Cette dernière comportera : un président général, vraisemblablement le maréchal Pétain, un comité directeur général qui comprendra très peu de membres. Ce Comité désignera dans chaque département un président départemental lequel désignera les présidents communaux, lesquels éliront leur comité départemental placé sous le contrôle du président départemental.

Ensuite, lorsque les régions provinciales seront constituées, le Comité directeur et les Comités départementaux désigneront un président régional.

Toutes les questions concernant le personnel et le patrimoine feront l'objet de réglementations spéciales.

M. Pérard a rendu hommage à l'union qui s'est faite à Bergerac, dès septembre dernier, et qui a permis la constitution d'un Comité d'entraide groupant les dix associations locales.

Les A. C. ont confiance en M. Jacques Pérard, père de dix enfants, dont on se souvient du cri « Debout les Morts », passé dans l'Histoire.

Un Ancien Combattant.

La Mort de M. Beysseance

C'est avec regret que nous avons appris la mort de notre bon ami M. Beysseance, ingénieur en chef du Génie Maritime en retraite, officier de la Légion d'honneur, propriétaire à Jaures.

Nous sommes heureux de constater que M. Beysseance a été un homme qui a pu apprécier la vie, et qui a permis la constitution d'un Comité d'entraide groupant les dix associations locales.

Il avait un jugement sûr et personnel. Nous sommes sa manière de penser, de traduire ses sentiments, d'exprimer ses jugements, car son opinion n'était jamais banale.

Souvent nous avons goûté la sûreté et la profondeur de ses connaissances, en même temps que sa grande aménité et son charme personnel.

Ses obèques ont eu lieu samedi. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à Madame Beysseance, à ses enfants et à sa famille l'expression de nos bien vives condoléances.

R. T.

